

226C1228
FR0010193052-FS0702

6 août 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

CATANA GROUP

(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 6 août 2026, la société PPF Cyprus Management Limited¹ (Themistokli Dervi, 48, Athienitis Centennial Building, 1066 Nicosie, Chypre) a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 août 2026, le seuil de 5% des droits de vote de la société CATANA GROUP² et détenir 1 519 994 actions CATANA GROUP représentant autant de droits de vote, soit 4,95% du capital et 3,90% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuil résulte d'une perte de droits de vote double.

¹ Contrôlée par PPF Group N.V.

² Société transférée sur Euronext Growth Paris le 6 mai 2025.

³ Sur la base d'un capital composé de 30 706 178 actions représentant 38 987 412 droits de vote (selon le déclarant), en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.